



## TARIFS – Terminale Bac Pro (20 semaines de cours)

	<i>PENSION</i>	<i>DEMI-PENSION</i>
Frais d'inscription et cotisation à l'association	200,00 €	200,00 €
Frais de scolarité	910,00 €	910,00 €
Pension	1 140,00 €	940,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 250,00 €</b>	<b>2 050,00 €</b>
Paiement au 1/09	200,00 €	200,00 €
Paiement au 1/10	150,00 €	150,00 €
10 mensualités (de novembre à août)	190,00 €	170,00 €

## LES AIDES

Bourses	 <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	 <small>MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE SIMULATION DE CALCUL DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES SUR CRITÈRES SOCIAUX</small>	<a href="http://www.simulbourses.educagri.fr">www.simulbourses.educagri.fr</a>
Fond social lycéen	<p>Le fonds social lycéen est destiné à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître les lycéens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire</p>		<p>Les familles en difficultés financières doivent déposer leur demande auprès de l'établissement d'accueil qui leur indiquera les pièces à joindre à leur dossier de demande.</p>

N.B : Le coût de fonctionnement de la MFR, **par élève et par jour** est de 136 € en moyenne.

Dans l'enseignement agricole, les moniteurs sont rémunérés par l'établissement, et non pas par le Ministère.